

CHAMPIONNAT D'OCEANIE OPTIMIST/ILCA4 2025

INSTRUCTIONS DE COURSE

1-REGLES DE COURSE -INSCRIPTIONS

1-1 : Les règles de course sont les règles de course à la voile (RCV) 2021/2024 de l'ISAF, les prescriptions de la FTV, les règles de la classe Optimist, les instructions de course & leurs annexes. Publicité : la régata est classée en catégorie B (voir R.79).

1-2 : Les inscriptions pour la régata sont reçues par écrit au secrétariat de la course située au Yacht Club de Tahiti au plus tard **LE SAMEDI 22 MARS 2025**. yctahiti@gmail.com

1-3 : L'épreuve est ouverte aux séries Optimist et Ilca4.

1-4 La licence valide est obligatoire. Les instructions de course sont affichées au tableau officiel du YCT.

1-5 La participation est de 10 000 Frs / compétiteur membre d'un club affilié à la FTV ou FFV.

1-6 Pour le repas de fin de championnat, les accompagnateurs peuvent participer en réservant directement au restaurant du Y.C.T.

2-PROGRAMME- DATES & HORAIRES DES COURSES POUR LA SERIE A

Mardi 01 au vendredi 05 :

Mise à disposition du comité de course à terre à 09h00, pour 1 à 5 manches.

Le Vendredi 05 avril, aucun signal d'attention ne sera envoyé après 15h00

La pavillonnerie (*signaux faits à terre sur le mât de pavillon*) est située devant le hall du YCT & le panneau d'affichage (*avis*) officiel est situé dans le hall du YCT. Le premier signal à terre de la journée est le pavillon APERCU (accompagné de 2 signaux sonores) qui signifie « Départ en attente ». Aucun signal d'avertissement ne peut être fait sur l'eau par le comité de course avant un délai de 30mn pour la zone 2 et de 40mn pour les zones 1 et 3 après l'affalé du pavillon APERCU. (Accompagné d'un signal sonore).

2-BIS PROGRAMME- DATES & HORAIRES DES COURSES POUR LA SERIES C

Mise à disposition du comité de course à terre à 09h00, pour 1 à 5 manches.

Les courses des séries C seront données entre 9h et 12h. Les régates ont lieu uniquement le matin.

3-ZONES DE COURSE OPTIMIST/ILCA

Zone N°1 : Baie de Matavai : flamme numérique N°1

Zone N°2 : Lagon de Arue : flamme numérique N°2

Zone N°3 : Baie du Taaone : flamme numérique N°3

3-BIS ZONES DE COURSE POUR LA SERIE C

Lagon d'Arue

4-PARCOURS (Voir annexe I A)

4-1 : Le parcours est de type trapèze

4-2 : La marque N° 1 est à contourner en la laissant à bâbord.

4-3 : La marque N° 2 est à contourner en la laissant à bâbord.

4-4 : Les marques N° 3 sont à contourner de la manière suivante : Les bateaux doivent passer entre les marques formant la porte depuis la direction de la marque précédente et contourner l'une des marques de la porte.

4-5 : La marque N° 4 est à contourner en la laissant à bâbord.

4-6 : Il n'est pas prévu de changement de parcours après le départ.

4Bis-PARCOURS POUR LA SERIE C (Voir annexe I C)

4 – 1 : Le parcours est de type triangulaire « aplati ».

4 – 2 : La marque N° 1 est à contourner en la laissant à tribord.

4 – 3 : La marque N° 2 est à contourner en la laissant à tribord.

4 -4 : La marque N° 3 est à contourner en la laissant à tribord.

4 – 5 : Il n'est pas prévu de changement de parcours après le départ.

5-MARQUES

Les marques de parcours pour la série A sont définies comme suit :

Les marques N°1 à 4: bouée sphérique ROUGE.

La marque de départ /arrivée : bouée sphérique BLANCHE.

5Bis- MARQUES POUR LA SERIE C

Les marques de parcours pour la série B sont définies comme suit :

La marque N°1 : bouée sphérique ROUGE.

La marque N°2 : bouée sphérique ROUGE

La marque de départ /arrivée : bouée sphérique BLANCHE.

6-LE DEPART

Le départ des courses est donné suivant la règle 26.1 soit:

-5 mn : pavillon de classe hissé + flamme numérique (+ 1 signal sonore)

-4 mn: pavillon P, I, ou noir hissé (+ 1 signal sonore)

-1 mn: pavillon P, I, ou noir affalé (+ 1 signal sonore)

- Départ: pavillon de classe affalé + flamme numérique (+ 1 signal sonore) Fermeture de la ligne : +4 mn

7-LIGNE DE DEPART- LIGNE D'ARRIVEE- (Voir annexe)

7-1 : La ligne de départ est entre le mât de pavillons arborant le pavillon YCT (pavillon orange pour signaler que la ligne est en place) du bateau comité de course et le côté au vent de la marque blanche de départ.

7-2 : La ligne d'arrivée est entre le mât de pavillons du bateau comité de course arborant le pavillon bleu et le côté sous le vent de la marque blanche d'arrivée.

8-TEMPS LIMITE

Un voilier n'ayant pas fini dans un délai de 15mn après l'arrivée du premier concurrent de sa série, est classé « DNF ». Ceci modifie la règle 35.

9-RECLAMATIONS-RECONNAISSANCES D'INFRACTION- ABANDONS

9-1 : Application de la règle 61. L'intention de réclamer doit être signalée au bateau comité de course « arrivée ». Les réclamations doivent être déposées au secrétariat.

9-2 : **A terre** : Pavillon B hissé à mi- drisse, signifie « Il reste 30mn avant l'expiration du délai ».

Affalé, il signifie « Le délai de dépôt des réclamations est expiré ».

9-3 : L'heure d'ouverture des instructions commence après l'heure limite de dépôt, et est affichée au tableau officiel dès que possible.

9-4 : Un concurrent qui abandonne doit si possible le signaler à un bateau du comité de course et obligatoirement au secrétariat du club.

9-5 : Tout coureur ayant enfreint une règle du chapitre II et effectué une pénalité de 720° (règle 44-1) doit, dans le temps limite de dépôt des réclamations, déposer une reconnaissance d'infraction dont le formulaire est disponible au secrétariat de la course.

9-6 : L'annexe P s'applique (pénalités immédiates pour infraction à la règle 42). Le bateau jury sera identifié par un pavillon blanc portant un sigle « J » de couleur noire.

10-CLASSEMENT

10-1 : Le système de classement utilisé est le système de Points à Minima. Le classement final est établi par addition des points de toutes les manches courues après retrait des points des plus mauvaises manches à partir de 5 manches pour 20% des manches courues arrondi au nombre entier inférieur.

10-2 : 3 manches valident le championnat.

11-MODIFICATION AUX INSTRUCTIONS DE COURSE OU AU PROGRAMME

11-1 : Toute modification aux instructions de course est affichée au tableau officiel avant 09h00 le jour de son entrée en application.

11-2 : Toute modification dans le programme des courses est affichée avant 19h00 la veille du jour où elle prend effet.

12-SECURITE

Le port de la brassière est obligatoire entre le moment du départ sur l'eau jusqu'au retour à terre.

13-PAVILLONS DE CLASSE

Le pavillon de la classe OPTIMIST série A est un pavillon JAUNE.

14-CHANGEMENT DE VOILE

Tout changement de voile doit être justifié et soumis par écrit à l'approbation du président du comité de course sous peine de disqualification.

15-RESULTATS

Les résultats seront annoncés, à l'issue de la dernière manche, après éventuelle délibération du jury.

Le titre de Champion d'OCEANIE 2025 seront décernés.

Les titres de Champion de Polynésie 2025 seront décernés.

Le titre de Champion de Polynésie 2025 Benjamin sera décerné aux compétiteurs nés après le 31 décembre 2013.

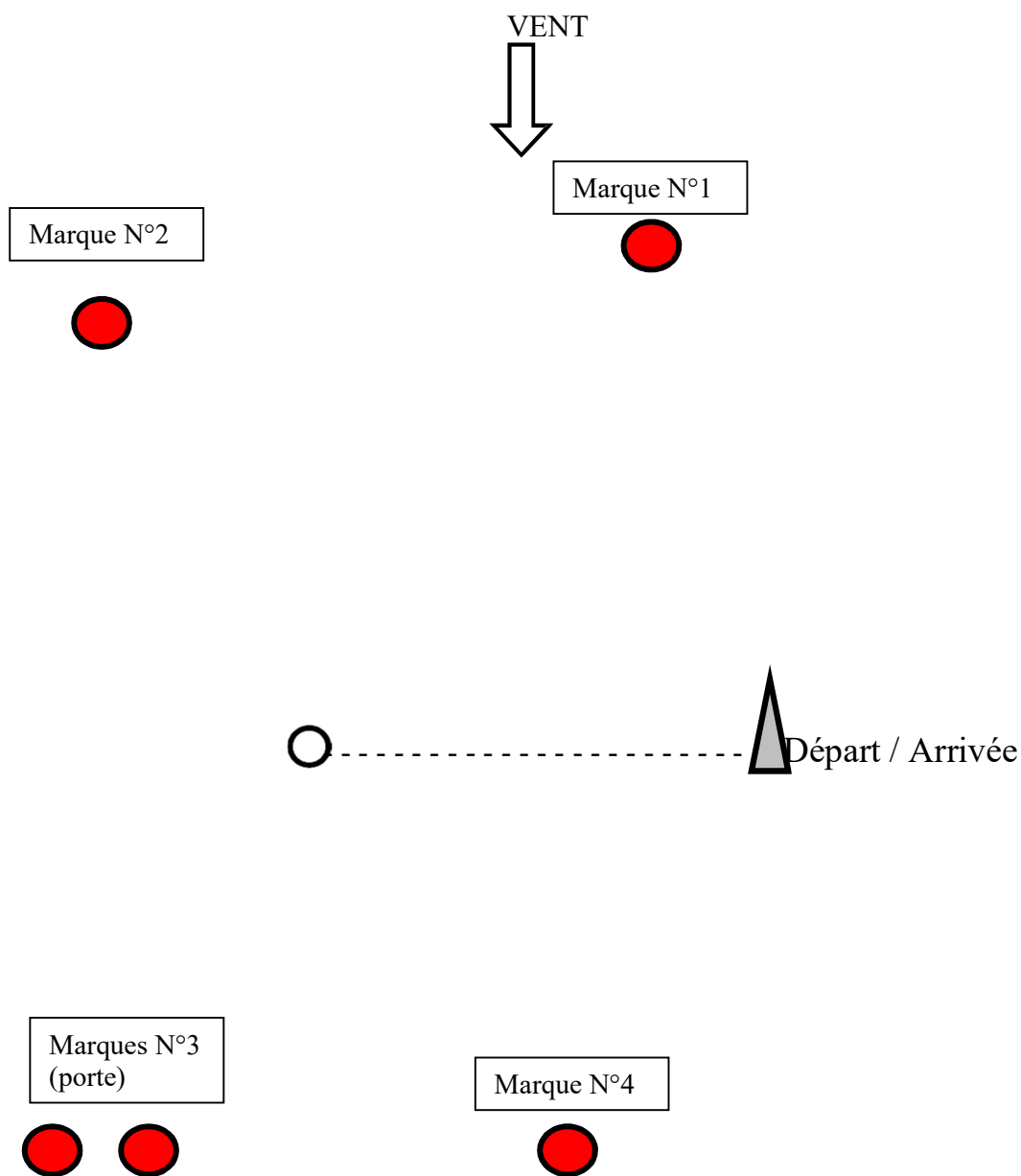
16-REMISE DES PRIX :

° La remise des prix aura lieu **le VENDREDI 05 AVRIL 2025 à 18h00**. Un repas de fin de Championnat aura lieu au Restaurant du Yacht Club de Tahiti jusqu'à 21h00.

17-DROIT À L'IMAGE

Chaque concurrent autorise expressément l'organisateur ou ayant droit à utiliser son image, sa voix et prestation sportive en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support dans le monde entier par tous les moyens connus et inconnus à ce jour et ceci pour une durée illimitée.

Annexe I (A)– Parcours OPTIMIST / ILCA4

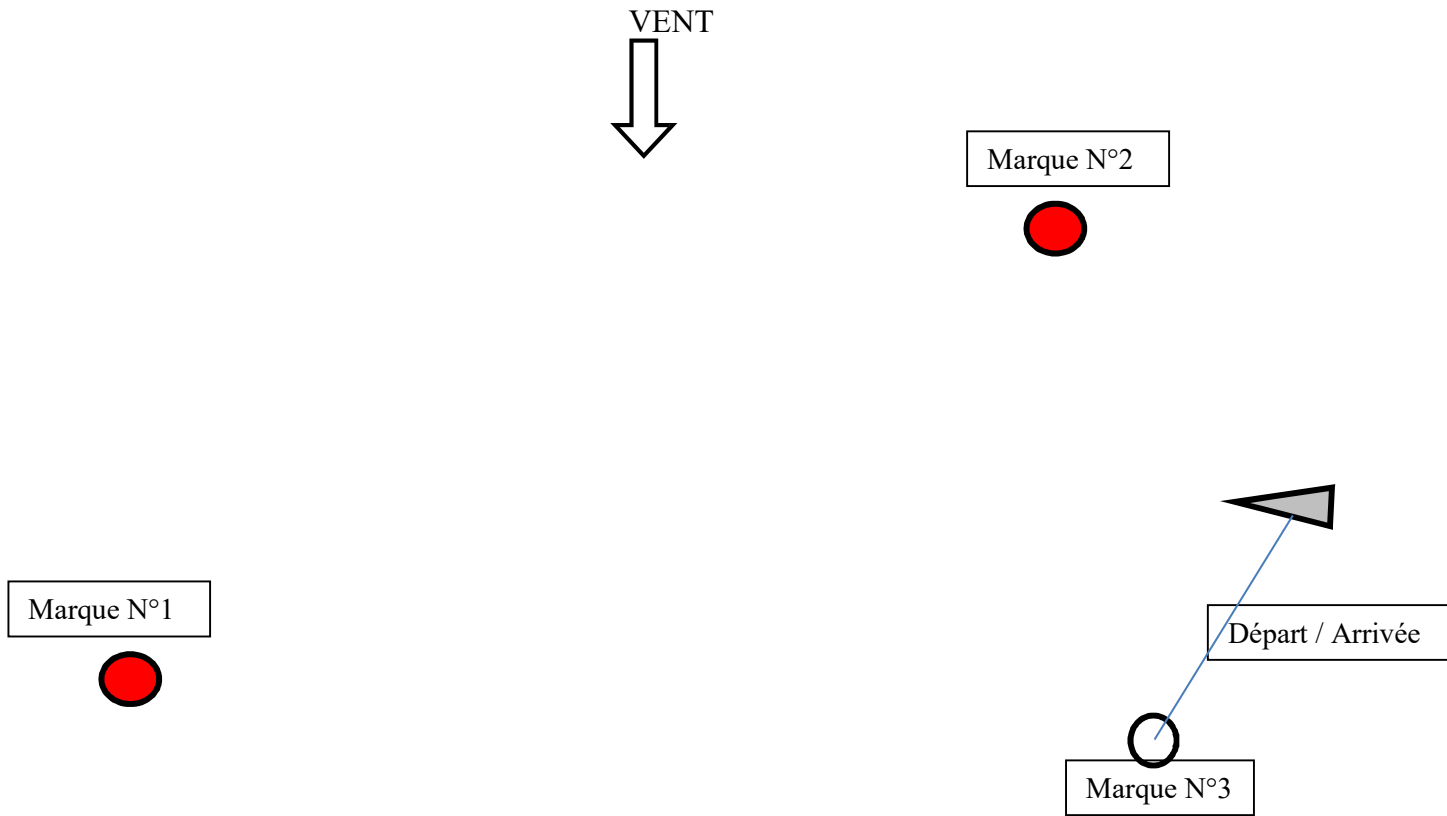


Sans Flamme Numérique : Départ – M1- M2 –M3-M4 - Arrivée

Flamme N°1 : Départ – M1–M2–M3-M2-M3-M4– Arrivée

Flamme N°2 : Départ – M1– M2 – M3– M2– M3–M2-M3-M4- Arrivé

Annexe I (C) – Parcours OPTIMIST série C



Flamme N°1 : Départ – M1 – M2 - Arrivée

Flamme N°2 : Départ – M1 – M2 – M3 – M1 – M2 - Arrivée